

## Les entreprises

## EAU POTABLE MULHOUSE RENONCE AU CHLORE ET CHOISIT BIO-UV GROUP

La ville de Mulhouse a entamé dès 2015 une démarche visant à mettre fin au traitement par chloration de son eau potable, au profit des ultraviolets. C'est BIO-UV Group qui a été choisi par la commune pour concevoir et installer ses systèmes de traitement. Après un test concluant sur un premier puits en 2016, ce sont les 8 puits de captage de la ville qui sont en service depuis le début de cette année.

Historiquement, l'eau de la ville de Mulhouse ne nécessitait pas de traitement, mais elle a été contrainte, par la suite, de mettre en place un système de chloration sur l'un de ses puits pour faire face à l'apparition de microorganismes. Soucieuse de proposer une eau de qualité à ses habitants, en supprimant les nuisances olfactives et en améliorant ses qualités gustatives, la ville a décidé en 2016 de tester les systèmes de traitement par ultraviolets.

Suite à un appel d'offres, BIO-UV Group a été choisi par la ville de Mulhouse pour tester ses systèmes de désinfection sur un puits de la ville. Acteur du traitement de l'eau par ultraviolets (UV-C) depuis près de 20 ans, l'entreprise conçoit, fabrique et commercialise depuis l'année 2000 divers systèmes et concepts de désinfection adaptés à de nombreuses applications. L'une d'entre elles concerne le traitement de l'eau potable.

Cette étude a nécessité des travaux conséquents, le puits étant enterré et présentant très peu de place pour y intégrer le système souhaité. Compte tenu de ces contraintes, BIO-UV Group a équipé ce puits de lampes à moyenne pression, moins encombrantes que les lampes à basse pression. « L'étude sur le premier puits s'est avérée concluante. Par la suite, la ville a étudié la construction de bâtiments en surface de chaque puits, capables d'accueillir des réacteurs avec des lampes basses pression, dans un souci d'économie d'énergie », explique Alain Nguyen, ingénieur technico-commercial chez BIO-UV Group. Ce projet a été soumis à l'accord de l'ARS et d'un hydrogéologue chargé de rédiger les mesures à mettre en œuvre lors des travaux. L'ARS a toutefois exigé le maintien des systèmes de chloration (à l'arrêt) dans le cas où il y aurait un problème quelconque dans l'eau qui nécessiterait de les remettre en marche rapidement.

Les travaux pour la mise en place des installations sur les 8 puits de la ville se sont achevés et leur mise en service a eu lieu en début d'année 2019. Depuis, l'eau distribuée n'est plus du tout chlorée et les systèmes de traitement par dioxyde de chlore mis à l'arrêt... Ils peuvent cependant être réactivés en cas de nécessité.

« Nos 8 puits et l'ensemble du réseau d'eau de Mulhouse font l'objet de toutes les attentions depuis leur création (eau distribuée dans 13 communes pour 200.000 habitants). Ce projet avait un degré de vigilance maximale, une planification et un suivi extrême pour atteindre la réalisation de ce chantier, souligne Bernard Roche, Ingénieur et Responsable du Bureau d'Études Eaux et Travaux de la ville de Mulhouse en charge de l'étude complète et de son installation. Nous sommes très satisfaits de pouvoir proposer une eau de qualité et sans odeur aux habitants de notre ville. Les équipes de BIO-UV Group se sont montrées très à l'écoute de nos besoins dans ce projet et nous ont accompagné jusqu'au bout ». ●

Le numéro de Juin-Juillet de la revue **L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES** sera consacré au thème :

**Réseaux d'assainissement : gestion et réhabilitation**

**Autres thèmes :**

- Mesure des MES : quand, pourquoi, comment ?
- Pompes : alléger la maintenance
- Filtration des eaux de piscines : état des lieux
- Le branchement et son environnement : quoi de nouveau ?
- Foudre et surtensions : sécuriser les ouvrages et les procédés
- Le traitement des lixiviats

Thème du prochain numéro  
**Eaux usées urbaines : état des lieux et perspectives**  
(Août-Septembre)

**L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES**

Les auteurs intéressés par la parution gratuite d'un article sont invités à contacter la rédaction au **01 44 84 78 79** ou par mail à **vjohanet@editions-johanet.com**